

AU SÉNAT

Situation de l'hôpital de Pithiviers

Jean-Pierre Sueur pose la question...

M. Jean-Pierre Sueur. - Le directeur du centre hospitalier de Montargis assure en ce moment la direction de l'hôpital de Pithiviers, ce qui suscite des interrogations sur l'avenir de cet établissement, indispensable aux habitants du secteur. Pourriez-vous confirmer le maintien des services, notamment de la maternité ? Par ailleurs, la coopération interhospitalière engagée avec l'hôpital d'Étampes serait gérée par le recentrage géographique des établissements que prévoiraient certaines directives.

Mme Rama Yade, secrétaire d'État chargée des sports. - La vacance du poste de directeur de l'hôpital de Pithiviers a été déclarée mais le seul candidat qui s'est présenté ne satisfaisait pas aux conditions. Que le directeur de Montargis assure sa direction à

titre temporaire ne porte nullement atteinte aux services rendus ; au contraire, la coopération des établissements est confortée, en particulier grâce aux consultations spécialisées assurées désormais à Pithiviers. Ce rapprochement permettra de mieux satisfaire les besoins de la population.

M. Jean-Pierre Sueur. - Je vous remercie pour les assurances données : l'hôpital de Pithiviers est préservé et renforcé. Je suis favorable à la coopération des deux établissements, dans le respect des spécificités de chacun. Mais vous ne m'avez pas répondu à propos de la coopération déjà engagée avec l'établissement d'Étampes...

(Compte-rendu des questions au Gouvernement lors de la séance du 18 mai 2010)